

uecc



UNION EUROPÄISCHER INDUSTRIE- UND HANDELSKAMMERN (UECC)
FÜR VERKEHRSFRAGEN

UNION EUROPÉENNE DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (UECC)
POUR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS

UNIE VAN EUROPESE KAMERS VAN KOOPHANDEL (UECC)
VOOR VERVOERSVRAAGSTUKKEN

L'augmentation de la taxe allemande sur les poids-lourds (LKW) génère des distorsions de concurrence selon l'UECC.

Les CCI de l'UECC demande l'achèvement de la LGV Rhin-Rhône et l'optimisation de ses interconnexions avec le réseau ferroviaire allemand.

Point 1 : aspects routiers

Que seul le transport routier endosse les coûts externes liées aux pollutions de l'air et sonores n'est pas acceptable pour l'UECCI. « L'augmentation de la « LKW Maut » en Allemagne, par imputation des coûts externes, va induire des distorsions de concurrence, prévient Michael G. König, Président de l'UECC. Seul un concept engageant la responsabilité de la totalité des émetteurs de pollution du secteur des transports, en l'occurrence la voiture, le rail, l'aérien et la navigation intérieure, serait réellement efficace.

Parallèlement, il convient selon M König de tenir également compte des avantages externes, liées à la mobilité des personnes et des marchandises, mais aussi des taxes et impôts d'ores et déjà acquittés par le transport routier, de personnes comme de marchandises.

Etant donné qu' une large marge de manœuvre sera accordée aux Etats membres par l'Union Européenne pour l'application de cette mesure (visant l'intégration des coûts externes), nous devons nous attendre à de grandes distorsions de concurrence et à des transferts massifs de trafic, notamment dans le transit alpin et les zones frontalières. Ceci ira finalement à l'encontre de l'objectif poursuivi de réduction de la pollution, selon l'UECC.

L'UECC se déclare également formellement opposée au projet initié par l'UE d'interdire la dépassement par les poids lourds sur les autoroutes et voies rapides. Cette mesure serait totalement inappropriée à l'amélioration de la fluidité des trafics sur un réseau présentant de nombreuses insuffisances de capacité.

La vitesse serait alors déterminée par le poids-lourds le plus lent, souligne le président de l'UECC, Michael G. König: „Nous craignons également que l'uniformisation de la vitesse des camions conduira à la réduction des distances de sécurité, ce qui s'avérera accidentogène, notamment lorsqu'une colonne plus rapide entrera en contact avec une colonne plus lente.

De plus, une telle mesure d'interdiction de dépassement induirait selon l'UECC une réduction des capacités des infrastructures routières, ce qui conduira à l'allongement des temps de parcours. Notamment dans le cadre des transports « juste à temps » des camions supplémentaires devraient également être engagés pour acheminer le même volume de marchandises, ce qui générerait également des hausses de coût et de pollution.

Point 2 : liaison à grande vitesse Rhin-Rhône.

Le projet de LGV Rhin-Rhône constitue pour l'UECC l'un des grands projets structurant au niveau européen. L'UECC salue les efforts accomplis par le Gouvernement français qui permettront une mise en service d'une première phase de cette LGV fin 2011.

Dans la foulée, il importe selon l'UECCI d'achever prioritairement la branche EST de la LGV Rhin-Rhône, par la réalisation d'une petite section de 35 km entre Petit-Croix (près de Belfort) et Mulhouse, et une quinzaine de km à l'Est de Dijon. Ensuite il conviendra de réaliser les branches Sud et Ouest afin de bénéficier d'un équipement pleinement opérationnel.

L'UECC sollicite également des Gouvernements français et allemand, avec l'appui des compagnies ferroviaires nationales, SNCF et DB, qu'un point relatif à la LGV Rhin-Rhône et à ses interconnexions franco-allemandes soit inscrit au prochain sommet franco-allemand. Il conviendra à cette occasion de préciser les gares de départ/arrivée allemandes de cette LGV Rhin-Rhône, sachant que notamment Frankfort, Stuttgart et Freiburg sont envisageables dans une première étape, ce qui est fortement par l'UECC. .

L'UECCI est une association de quelque 70 CCI européennes. Elle représente à ce titre les intérêts, dans le domaine des transports, de plus de 2,5 millions d'entreprises.

Bâle, 19. novembre 2008

Contact pour de plus amples précisions :

Dr. Rainer Füeg, Secrétaire général de l' UECC
r.fueeg@uecc.org